



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 26 juillet 2018  
N°612

## **Réaction à la publication de l'évaluation de la situation économique par le FMI**

Dans le cadre du rapport annuel sur la France au titre de l'article IV de ses statuts, le FMI a publié aujourd'hui son évaluation sur la situation économique du pays et la stratégie de réforme engagée par le Gouvernement.

Le FMI considère que les réformes engagées par le Gouvernement permettront d'améliorer significativement la situation économique de la France, et accueille tout particulièrement favorablement les ordonnances sur le marché du travail, la réforme fiscale, les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance chômage, et plus généralement les mesures axées sur l'environnement des affaires, la montée en gamme de notre économie et le développement des compétences. Au-delà des traditionnelles recommandations formulées par l'institution, le FMI relève le rythme élevé des réformes, estimant à cet égard que la France compte parmi les pays les plus actifs en Europe en termes de réformes structurelles.

Cette appréciation du FMI conforte le Gouvernement dans sa volonté de poursuivre la transformation économique du pays engagée depuis plus d'un an.

### **Contact presse**

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 / [presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)